

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Monsieur Charles LEMOINE
Président du SIAVED
5 rue de Lourches
59282 DOUCHY-LES-MINES

Charles.lemoine@siaved.fr
didier.rychlak@siaved.fr
jean-noel.pottiez@siaved.fr
annick.baly@setec.com

certifie avoir reçu copie de l'arrêté préfectoral d'enregistrement de la demande présentée par le syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets (SIAVED) relative à son centre de tri de déchets non dangereux issus de la collecte sélective des déchets ménagers concernant son exploitation située à DOUCHY-LES-MINES.

Fait à *Douchy-les-Mines* le *12 Mai 2023*

(signature de l'intéressé)



Le Président

Charles LEMOINE

À retourner à la PRÉFECTURE DU NORD
Direction de la coordination
des politiques interministérielles
Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par JR
12-14 rue Jean Sans Peur
59039 LILLE CEDEX
ou par courriel à l'adresse :
pref-bicpe1@nord.gouv.fr